

Communiqué de presse, le 16 novembre 2017

Sanso IS devient signataire des Principes pour l'Investissement Responsable

Sanso IS annonce la signature des Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) lancés en 2006 à l'initiative des Nations Unies et rassemblant aujourd'hui plus de 1800 signataires en France et à l'international. Il s'agit d'un engagement volontaire qui s'adresse au secteur financier afin d'inciter les investisseurs à intégrer les questions Environnementales, Sociales et de Gouvernance (ESG) dans la gestion de leurs portefeuilles.

Les Principes pour l'Investissement Responsable de l'ONU déterminent un cadre international référent et reconnu pour les acteurs de la finance. Cette adhésion concrétise à un niveau international l'engagement de Sanso IS en tant qu'investisseur responsable et s'inscrit dans une démarche initiée en 2011 et poursuivie depuis de façon progressive et pragmatique.

Les 6 principes des PRI que Sanso IS s'engage à appliquer en tant que signataire sont pour la plupart déjà partiellement mis en œuvre. Il s'agit de :

1- Prendre en compte les questions ESG dans les processus d'analyse et de décision en matière d'investissements.

Sanso IS intègre pleinement des critères ESG dans la gestion de ses fonds, selon un processus basé sur quatre piliers : les investissements dans les Sustainable Development Goals de l'ONU, l'exclusion, l'amélioration de l'impact ESG et Carbone des portefeuilles, l'engagement.

2- Être un investisseur actif et prendre en compte les questions ESG dans les politiques et pratiques d'actionnaires.

Les investissements réalisés via des fonds représentent une part significative des encours. Un dialogue est mis en place avec les gestionnaires d'actifs partenaires n'ayant pas ce type de démarche afin de les inciter à adopter une démarche responsable et durable et ainsi progresser dans leurs pratiques d'intégration ESG.

3- Demander aux entités dans lesquelles Sanso investit de publier des informations appropriées sur les questions ESG.

L'évaluation des entreprises et le calcul des empreintes ESG et carbone s'appuient sur les classements ESG établis par Sustainalytics et sur les données du Carbone Disclosure Project.

4- Favoriser l'acceptation et l'application des Principes auprès des acteurs de la gestion d'actifs.

Sanso IS participe à de nombreuses initiatives de place visant à promouvoir l'ISR. La société est membre du CDP, adhérent du Pacte Mondial de l'ONU, signataire de l'appel de Paris (Paris Pledge for Action), membre du FIR (Forum pour l'investissement responsable), et participe activement à des groupes de travail sur la gestion durable comme par exemple le groupe de travail ISR de l'AFG.

5- Travailler ensemble pour améliorer l'efficacité de la mise en œuvre des Principes

Sanso IS est d'ores et déjà membre de réseaux développant la diffusion de L'ISR et intervient lors de la semaine de la Finance Responsable avec chaque année 2 conférences organisées sur des thèmes différents. La société édite une lettre de recherche trimestrielle sur l'ISR, la gestion « bas carbone » et les thématiques durables.

6- Rendre compte individuellement des activités et des progrès dans l'application des Principes.

Un rapport annuel détaillant les initiatives et avancées sur les Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) sera réalisé chaque année.

« Sanso IS, société de gestion spécialisée dans l'Investissement Responsable et Durable, est fière de signer les PRI, qui sont en tous points conformes à nos pratiques et à nos ambitions en matière d'Investissement Socialement Responsable. L'adhésion de Sanso IS aux PRI est pour nous une étape logique dans le développement de notre activité de gestion d'actifs et de notre démarche ISR. **En effet, cette approche volontariste et incitative correspond à notre engagement d'excellence pour nos clients dans la construction d'une performance financière durable** ». Confirme David Kalfon, Président de Sanso IS.

« Outre la réaffirmation de notre engagement ISR, notre adhésion aux PRI va également nous permettre **d'évaluer notre positionnement vis-à-vis de nos pairs** sur notre démarche ESG ce qui constituera un outil précieux pour **progresser dans ce domaine** », ajoute Edmond Schaff, Responsable ISR au sein de Sanso IS.

A propos de Sanso Investment Solutions

Agréée par l'AMF en octobre 2011, Sanso Investment Solutions est, avec plus de 650 millions d'euros d'actifs sous gestion, une société de gestion spécialiste de l'Investissement Socialement Responsable. Sanso IS propose à ses clients issus de la gestion privée mais aussi à ses clients institutionnels des solutions d'investissements innovantes intégrant pleinement les enjeux du développement durable via une gamme d'OPCM, une expertise en gestion sous mandat et des produits d'investissements dédiés.

Contact presse :
Fabio MARQUETTY
ULYSSE COMMUNICATION
Tél. +33 (0) 1 81 70 96 32
Mob. +33 (0)6 28 45 40 97

41, rue du Saint-Augustin - 75002 Paris, France
fmarquetty@ulyссе-communication.co